

COMPTE RENDU

CAPL A du 13 juillet 2016

Mouvement local au 01/09/2016

Toulouse, le 18 juillet 2016

DECLARATION LIMINAIRE

Le gouvernement vient de dévoiler ses orientations pour le budget 2017. Il prévoit la création de 16 125 postes dans les ministères prioritaires. Les autres ministères verront leurs effectifs réduits de 2 290 postes dont 1 512 pour le seul ministère des Finances. Nous constatons une fois de plus que le Ministère chargé notamment de la lutte contre la fraude fiscale est systématiquement maltraité par les pouvoirs publics. En 2017 une baisse des moyens alloués à hauteur de 165 millions d'euros s'ajoute aux 1 512 emplois sacrifiés. Le CTR du 07/07/2016 a confirmé ces orientations en décidant de ne pas faire d'appel de cadres A sur les listes complémentaires.

Concernant le contrôle fiscal, les exemples récents de Mac Donalds, Starbucks, Amazon Panama Papers démontrent l'écart entre les déclarations d'intention et les actes concrets, et le chemin qu'il reste à parcourir pour lutter efficacement contre la fraude fiscale mondiale. La C.G.T.-Finances Publiques revendique de véritables moyens humains et matériels pour éradiquer ce fléau.

Les Etats qui prétendent combattre l'évasion fiscale, pratiquent eux-mêmes le dumping fiscal. La France n'est pas exempte de reproche en la matière, comme le démontre l'accord scandaleux d'exonération fiscale (hors TVA) avec l'U.E.F.A. et les zones franches que constituent les « fans zones ».

Concernant la C.A.P.L. de ce jour, nous déplorons une situation qui matérialise des vacances de poste dans la plupart des services.

SIE

La situation est critique dans les SIE OUEST et SUD-OUEST. Sur 3 postes, aucun n'est attribué à un titulaire.

PCE

La DG a l'intention de faire un bilan de l'activité des PCE depuis leur création, c'est à dire depuis 2006. Nous sommes favorables à un bilan. Mais nous ne voulons pas un dépôt de bilan. En effet, ces services voient leurs travaux augmenter et leurs effectifs baisser depuis plusieurs années. Les 3 PCE du département sont sinistrés ; ce ne sont pas les pôles de programmation qui pourront les aider. Vous avez choisi de laisser la DIRCOFI piller ces services et vous vous étonnez que la programmation soit désormais plus difficile.

Allez-vous enfin vous décider à pourvoir ces services du personnel indispensable à l'accomplissement de l'ensemble des missions ?

BDV

Théoriquement, la suppression d'une brigade devait entraîner la perte de deux postes de vérificateurs. En réalité tous les postes ne sont pas pourvus.

Dans le département, la situation de l'emploi est catastrophique. Nous y reviendrons pendant la CAPL.

Lecture des déclarations liminaires des OS.

Réponses de la direction :

Au TAGERFIP +15 A.

Quand on décline la situation dégradée de l'emploi dans les différents services on se demande comment ce chiffre est déterminé.

Nous avons demandé que la liste de tous les ALD et détachés du département nous soit communiquée y compris les collègues qui ne changent pas d'affectation au 1^{er} septembre.

La direction a répondu qu'elle verrait si c'est possible.

FO a évoqué le nouveau service d'appui au réseau (SAR). La direction a indiqué que ça relevait du CTL du 11 juillet.

Ordre du jour

Approbation PV

Vote du PV de la CAPL du 14/01/2016 relative au mouvement au 01/03/2016 : approbation à l'unanimité.

Mouvement de mutation au 01/09/2016

8 départs, 44 arrivées (19 extérieures dont 5 sorties d'école, 5 LA, 1 examen pro et 25 changements de RAN ou mission-structure).

Lecture du mouvement mécanique.

Quelques reports d'installation pour tuilage ont été décidés.

La situation des SIE du Mirail est évoquée : de 3 A on passera à 2 A lors de la fusion des 2 SIE. La charge de travail pour chaque A va donc augmenter.

La situation des sorties de l'ENFiP est discutée suite à la note du 08/07/2016. Cette note prévoit notamment que les sorties d'école ne fassent pas leur stage sur leur poste d'affectation.

Une sortie d'école ALD est affectée sur le SIE Ouest. La direction indique qu'aucun collègue en poste fixe n'a sollicité le poste. L'actuel titulaire du poste prendra effectivement son nouveau poste le 01/01/2017.

Nous avons déploré l'absence d'arrivées suffisantes en Toulouse gestion et en Toulouse contrôle.



La CAPL s'est prononcée sur le mouvement mécanique dans lequel les règles de l'ancienneté ont été respectées.

Vote :

CGT / Solidaires / FO : contre

Administration : pour

La CAPL a évoqué la situation particulière de plusieurs agents.



Nous avons alerté la direction sur la situation des inspecteurs au CDIF de Toulouse.

Nous avons dénoncé un nombre important d'emplois vacants au sein des 3 PCE. L'absence d'arrivées suffisantes en Toulouse contrôle génère des difficultés récurrentes. Nous avons plus particulièrement souligné les difficultés rencontrées au PCE Cité-Colomiers. Deux inspecteurs affectés en poste fixe n'ont pas été remplacés à la cité. La Dircofi a pillé les PCE du département à hauteur de 4 agents dont 2 à Toulouse-Cité. Aujourd'hui l'antenne de Colomiers est sérieusement menacée.

La Direction précise qu'elle ne veut pas supprimer les PCE et annonce une réunion des PCE en septembre en présence de la responsable de la division du contrôle fiscal.

Nous avons attiré l'attention de la direction sur la situation au sein du SIP de Muret service recouvrement. La direction va étudier la question.

Le service des vérifications de régies en SPL perd un poste sur 2.

**N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques présents à cette CAPL :
Élus : Jean-Jacques BERGOUGNOUX, Caroline VEGA
Expert : Carole HILLAIRET**